

Bruxelles, le 5 septembre 2014

**Aux parents des élèves de 3<sup>ème</sup> année.**

Concerne: Organisation du temps de midi.

Madame, Monsieur,

Comme annoncé, les élèves de troisième ne seront pas autorisés à quitter l'école sur le temps de midi. Nous entendons ainsi offrir aux plus jeunes de nos élèves, même si c'est un peu « malgré eux », un meilleur encadrement, ainsi que la possibilité de se nourrir et de se détendre à l'intérieur même de nos murs, à l'abri des diverses tentations de la grande ville.

Un réfectoire permet d'être confortablement installé pour manger le repas apporté de la maison. Une cafétaria offre par ailleurs un choix varié d'aliments et de boissons à des prix raisonnables.

Des activités ludiques (théâtre, musique, bibliothèque) et sportives seront également proposées aux élèves pendant les temps de midi.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Serge ALARCIA et Marie-Laure MOUFFE,  
La direction.